

Clermont-Ferrand, le **23 JAN. 2025**

Dossier suivi par :  
Tony BERNARD, Président

Réf. : TB-JPS-CB-2025/06

**Le Président du Centre de Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale  
du Puy-de-Dôme**

à

**Madame la Maire, Monsieur le Maire,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,**

**Objet : situation des personnels du secteur de la petite enfance.**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Mon attention a été appelée à diverses reprises sur la situation des personnels du secteur de la petite enfance notamment et des difficultés de recrutement que rencontrent les collectivités.

Malgré tout l'intérêt du métier et sa « noblesse d'exercice », ce dernier fait l'objet à l'instar d'autres professions de la Fonction Publique Territoriale d'une véritable problématique d'attractivité.

Outre les modalités d'exercice de la profession, la question de la rémunération participe de cette reconnaissance.

Conscient des difficultés financières que rencontrent les collectivités, je vous informe qu'il est possible de leur attribuer un « bonus attractivité ».

Le Centre de Gestion peut vous accompagner à travers son conseil statutaire à sa mise en œuvre.

Je vous indique également que des dispositifs complémentaires tels la participation au contrat de prévoyance, aux contrats santé ou la mise en œuvre de compte épargne-temps peuvent également participer à l'attractivité de ce métier comme à de nombreux autres de la Fonction Publique Territoriale afin de maintenir auprès des citoyens un service de qualité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées. *à lui saluez.*

Le Président,



**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon

**Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines**